# DELIBERATION N° 2017/371

Autorisant le Maire à lancer la procédure d'appel d'offres pour l'achat des fournitures administratives des services de la Ville de Dumbéa pour l'année 2018 et à signer le marché correspondant, ainsi que ses avenants éventuels

Le conseil municipal de la Ville de Dumbéa, réuni en séance publique, le 27 septembre 2017,

VU la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU la note explicative de synthèse n° 2017/74 du 31 août 2017,

La commission municipale intitulée « Administration générales et finances » entendue en séance du 13 septembre 2017,

Après en avoir délibéré,

#### DECIDE:

## ARTICLE 1er/

D'autoriser le Maire à lancer la procédure d'appel d'offres relative à l'achat des fournitures administratives des services de la Ville de Dumbéa pour l'année 2018 et à signer le marché correspondant, ainsi que ses avenants éventuels, dès lors qu'ils n'ont pas pour effet de modifier l'équilibre économique du contrat.

## ARTICLE 2/

La dépense annuelle correspondante est estimée à un minimum de trois millions de francs CFP (3.000,000) et un maximum de quatre millions de francs CFP (4.000,000).

Les crédits correspondants seront inscrits au chapitre 011, « Charges à caractère général », du budget de fonctionnement principal de la Ville, exercice 2018.

### ARTICLE 3/

Le délai de recours devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie contre la présente délibération est de deux mois à compter de sa publication.

### ARTICLE 4/

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise à Monsieur le Commissaire Délégué de la République pour la Province Sud et publiée par voie d'affichage.

Certifié le caractère exécutoire de la présente délibération

A Dumbéa, le 3 DCH 2017

Le Maire,

Georges Naturel

<u>DESTINATAIRES</u>:

SUBD. ADMINIS. SUD -

AFFICHAGE -

SERVICE DES FINANCES - DIRECTION ADM. ET FINANCIERE -

TRESORIER PROVINCE SUD

- | - 1 - 1 ERE - 1

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 27 SEPTEMBRE 2017

POUR EXTRAIT CONFORME

**DUMBEA, LE 27 SEPTEMBRE 2017** 

